

1. Organigramme

Président du CO : Serge Pfäffli/Rico Zöbeli
 Chef juge: Serge Pfäffli
 Jury : Anja Stolz/staff Bero
 Chef de compétition : Serge Pfäffli
 Administration : Secrétariat Paraclub

2. Lieu/date

Paraclub Beromünster
 Aérodrome
 6025 Neudorf
 041 / 930 24 24

Compétition : Du vendredi, 7.9.2018, 12h00
 au samedi, 8.9.2018, 20h00

Prolongation/météo : La compétition sera prolongée
 jusqu'à dimanche (9.9.2018)
 en cas de météo défavorable.

Remise des prix : 1h après la fin de compétition

3. Discipline en compétition

Discipline	Contrôle documents	Altitude largage
EA : CS freefly	1 ^{er} briefing	3'800 m/sol

4. Organisation

Entraînement : Voir paragraphe 8
 Confirmation météo : Jeudi, 6.9.2018, 19h00
 Briefing : 8h30 et 12h00
 Début de compétition : 9h00 et 13h00
 Séance de saut : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 20h00
 Repas en commun : Samedi, 8.9.2018, 21h00

5. Coûts

Discipline	Finance d'inscription	
EA : freefly	CHF 30/personne	préinscription
EA : freefly	CHF 50/personne	sur place

- Sauts aux conditions habituelles : CHF 44.-/personne (www.paraclub.ch/skydiver).
- Chaque participant est invité par Swiss Skydive au repas en commun ; les boissons sont à la charge des participants.
- Les rejets sont à la charge des compétiteurs et sont à payer au manifest avant le saut.
- Si la compétition a lieu, même partiellement, la finance d'inscription reste due.
- Si la compétition n'est pas disputée, la finance d'inscription sera remboursée dans les 30 jours.

6. Inscription/paiement

Les participants doivent renvoyer le formulaire d'inscription jusqu'au **31.7.2018** à info@paraclub.ch et s'acquitter de la finance d'inscription jusqu'à la même date pour être considérés comme préinscrits.

Les inscriptions qui nous parviennent après le 31.8.2018 sont majorées de CHF 20 par personne pour l'enregistrement ultérieur.

Verser la finance d'inscription à :

Paraclub Beromünster
 IBAN : CH54 0025 8258 2089 8040T
 BIC : UBSWCHZH80A
 Remarque : SFFC2018

7. Conditions de participation CS

- Préinscription dans le délai imparti ou enregistrement sur place.
- Licence de saut valide et reconnue par SSD.
- Assurance responsabilité civile valide (1 million CHF minimum).
- Pliage du parachute de secours valable.
- Membre de Swiss Skydive.
- Déclaration de soumission antidopage signée.

8. Exécution technique

- Conformément au règlement SFFC/CS en vigueur (disponible sur www.paraclub.ch/sff).
- Possibilité de s'entraîner au préalable ; aucun saut d'entraînement durant la compétition.
- Avion de largage : PAC

9. Assurance

L'assurance incombe aux participants ; l'organisateur décline toute responsabilité.

10. Catering/hébergement

- Paraclub-Lounge et restaurant de l'aérodrome ouverts durant le CS.
- Hébergement au soin des participants.

11. Droits d'images

Les droits d'images de toutes les vidéos et photos enregistrées pendant les sauts du CS 2018 sont détenus par l'organisateur.

12. Informations

- Contact : info@paraclub.ch
- Informations : www.paraclub.ch/sff
- Confirmation météo : 041 / 930 26 26